

A découvrir



LE MOULIN NEUF

C'est un ancien moulin d'eau qui a cessé son activité en 1958. A cette époque le moulin était la propriété des familles Gaborit et Pubert, qui moulaient les céréales pour les fermes voisines. Ces dernières années, il a été restauré et fonctionne désormais comme un gîte.



LAC DE ROCHEREAU

Représentant la plus importante réserve d'eau de la vallée du Grand Lay, le lac de Rochereau s'étend entre Monsireigne et Sigournais, dans un paysage de coteaux herbeux ou rocheux. Destinée à l'alimentation en eau potable, cette retenue d'eau constitue un espace de loisirs privilégié : base de loisirs, pêche, aires de pique-nique ombragées à ses abords, restaurant...



LE BARRAGE DE ROCHEREAU



Située sur le Grand Lay, en amont de celui de l'Angle Guignard, l'usine d'eau potable de Rochereau a été mise en service en 1981. Le volume stocké est de 5,1 millions de m³ pour un versant de plus de 200km².

C'est la réserve d'eau la plus importante de la Vallée du Grand Lay.



LA MORLIÈRE

Labellisée "Tourisme et Handicap", la zone de loisirs de la Morlière est un lieu idéal pour passer un bon moment en famille. Vous y trouverez des tables de pique-nique, des jeux pour enfants...



Balisage

Sentier à suivre : N°5 Jaune



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Charte du randonneur responsable

• Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

• Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

• Emporter ses déchets et ne pas faire de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay

02 51 94 40 23

tourisme@cc-paysdechantonnay.fr

www.paysdechantonnay.fr/decouvrir



5

SENTIER DE STE FLAYVE

Sigournais

© Sabrina Echappe

Départ

Place Robert de Lépinay
à Sigournais



13.8 KM



3H15



FACILE



Le pas à pas

DÉPART PLACE DE LÉPINAY - SIGOURNAIS

GPS : 46.706413 / -0.987520

DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application Cirkwi et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT

1

Sortir du parking par la droite et au stop, prendre à gauche. Longer **la rue de la Gare** sur quelques mètres, puis suivre la route à gauche pendant 600 m et rejoindre le village **Le Requerre**. Traverser le village puis prendre le chemin à droite. Suivre ce chemin, remarquer **le lavoir du Requerre**. Plus loin, prendre à gauche puis rapidement, encore à gauche. Marcher 850 m et tourner à droite pour arriver à **la Jordronnière** 650 m plus loin. Après ce village, continuer encore 400 m sur cette route puis rejoindre le **Barrage de Rochereau**.

2

Traverser le barrage et continuer sur le chemin à gauche pendant 900 m. Arrivé à **la passerelle**, retraverser puis suivre le chemin en face. Poursuivre sur le chemin jusqu'à la **D117**. Au stop, traverser la départementale pour emprunter le chemin en face qui longe le lac par la droite pendant 1.2 km. Retraverser le lac en utilisant **le deuxième pont**. Après ce pont, continuer tout droit et remonter jusqu'au passage à niveau 750 m plus loin. Après le passage à niveau, continuer tout droit et rejoindre le **village La Louraie**.

3

Au stop, prendre à droite et remonter pour rejoindre le chemin à gauche. Le suivre sur 1.3 km et au bout prendre à gauche. Traverser **la passerelle du Cudet** et poursuivre sur le chemin qui traverse l'ancien village. Sortir du chemin étroit et continuer tout droit pendant 550 m puis tourner à gauche. Suivre cette route pendant 600 m puis prendre la route à droite. Quelques mètres après, emprunter le chemin à gauche. Après 500 m prendre le nouveau chemin à gauche sur 850 m. De retour à la route, **prendre en direction du village de la Plessée**. Traverser le village en continuant toujours tout droit pour rejoindre **le chemin enherbé**. Après 250 m sur ce chemin, emprunter le chemin à droite. Au bout, tourner à gauche puis à droite. Continuer tout droit **jusqu'au château** situé 500 m plus loin. Après l'avoir admiré, poursuivre dans cette direction. Au stop, prendre à gauche pour rejoindre le point de départ.